

DIPLÔME SUPÉRIEUR D'ARTS APPLIQUÉS

DESIGN

LE DSAA DESIGN

Le diplôme supérieur d'arts appliqués, spécialité design, est un diplôme à finalité professionnelle délivré au nom de l'État. Il s'inscrit dans le cadre de l'architecture européenne des études, au niveau 1 dans la nomenclature interministérielle des niveaux de formation. Il équivaut ainsi à un Master 1.

La formation est accessible aux étudiants titulaires d'un BTS, DMA, DNAT, licences ou diplômes équivalents, en arts appliqués.

Le DSAA de La Martinière Diderot propose quatre mentions : design graphique, design d'espace, design produit et design mode & textile, mais c'est par le croisement des spécialités du design que se manifeste sa singularité. Il forme de futurs professionnels sur une approche globale de la discipline où le dialogue entre les options est une richesse exceptionnelle qui fait du DSAA de Lyon un laboratoire des pratiques interdisciplinaires du design.

À l'issue de sa formation, le jeune professionnel se positionne comme un interlocuteur innovant, créatif et réaliste, conscient de la réalité matérielle et économique du moment qui sait traiter d'un fait dans ses multiples dimensions, sociales, culturelles, techniques, économiques, théoriques ou pragmatiques.

L'enseignement privilégie de nombreux contacts avec le monde professionnel en accueillant des designers, des techniciens, des décideurs, acteurs ou spécialistes, au sein de la formation. Diverses situations permettent ces rencontres : conférences, tables rondes, visites d'atelier ou d'agence, suivis de projet, participation aux jurys, workshops, ou encore stages professionnels.

Les échanges et les partenariats avec le monde industriel, les collaborations et les rencontres avec la scène culturelle, l'ouverture à l'international sont constants. Ils offrent aux étudiants les moyens de leur autonomie, la possibilité de faire un design en situation avec toute ses variables.

Depuis plusieurs années, le DSAA de la Martinière Diderot sensibilise activement les futurs designers à l'entrepreneuriat, par un accompagnement spécifique et une participation au concours Campus Création.

Le DSAA est une passerelle permettant aux jeunes diplômés d'aborder la vie professionnelle sous des statuts divers : en qualité d'indépendant, en collectif, au sein de structure entrepreneuriales constituées (agences, collectivités, entreprises, etc.).

Le DSAA a construit de nombreux partenariats avec des écoles d'enseignement supérieur, en France ou à l'étranger, dans les domaines du design mais aussi de l'ingénierie ou des sciences humaines. Ces passerelles rendent possibles des enseignements partagés, des résidences, des périodes de mobilité, des projets communs, au sein de la formation ou dans le cadre de poursuites d'études. Ces échanges se poursuivent hors de nos frontières dans le cadre de programmes Erasmus ou Explora Sup, en Europe ou ailleurs.

La première année est construite sur la mise en place de méthodes de conception et de prospection.

La seconde année est consacrée à l'approfondissement d'un projet, dont le sujet choisi par l'étudiant mène au diplôme. Les enseignements, macro projet, philosophie, technologie, pratiques artistiques, économie, structurent et nourrissent la problématique de l'étudiant.

<http://dsaadesign-lyon.fr>

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

CONDITIONS D'ADMISSION

Peuvent postuler :

- > Les titulaires d'un BTS d'Arts Appliqués.
- > Les titulaires d'un diplôme technologique de niveau III, ou équivalent, en relation avec la vocation du DSAA, après contrôle des aptitudes et dans la limite des places disponibles.

L'admission se passe en deux temps :

1/MODALITÉS D'ADMISSIBILITÉ

Un dossier pour chaque mention est à adresser à l'établissement.

L'admissibilité est prononcée par une commission d'affectation après l'examen du dossier de candidature composé des fiches de renseignement [A] et [B], des bulletins scolaires, d'une lettre de motivation et des autres pièces justificatives demandées.

PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

(dans une enveloppe A4 sur laquelle sera collée la fiche de renseignements [A])

- > La photocopie des bulletins semestriels des deux années de scolarisation en BTS (ou autre formation suivie).
- > La photocopie des autres diplômes obtenus et les relevés de notes.
- > La photocopie du relevé des notes du baccalauréat.
- > L'avis motivé des professeurs de la dernière année d'études (fiche [B]).
- > Une lettre manuscrite de 1 page montrant vos motivations pour entrer en DSAA Design à La Martinière.
- > Curriculum vitæ (scolarité, expérience en stage, concours gagnés, pratique personnelle).
- > 2 enveloppes autocollantes, format **110x220**, libellées à l'adresse du candidat et affranchies à 20 grammes.
- > 1 enveloppe autocollante, format **229x324**, libellée à l'adresse du candidat et affranchie à 100 grammes.

2/MODALITÉS D'ADMISSION

Le candidat déclaré admissible est convoqué pour un entretien de 20 minutes portant sur sa motivation accompagné de la présentation d'un dossier de travaux scolaires ou personnels. Le dossier est composé d'une sélection de 6 à 10 projets (projets d'arts appliqués, travaux personnels...) dont au minimum trois projets de bureau de création.

À l'issue des entretiens, chaque option constitue une liste de 12 admis par mention, complétée par une liste supplémentaire.

NOTE AU CANDIDAT

Le candidat s'engage à fournir, dès qu'il l'a en sa possession, une attestation de réussite au BTS ou à l'examen préparé.

DIPLÔME SUPÉRIEUR D'ARTS APPLIQUÉS

DESIGN

PRÉPARATION DU DOSSIER

- 1_ Remplir la fiche de renseignements [A] puis la coller sur une enveloppe de format A4.
- 2_ Insérer dans cette enveloppe les différentes pièces constituant le dossier, listées page précédente.
- 3_ Placer le tout dans une enveloppe adressée à :
La Martinière Diderot
Secrétariat élèves – DSAA
18, place Gabriel Rimbaud
69283 LYON Cedex 01

DÉPÔT DU DOSSIER

Le dossier complet doit être envoyé ou déposé au secrétariat élèves de l'établissement, avant le 4 mai 17 heures, délai de rigueur.

INFORMATIONS IMPORTANTES

- > Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.
- > Les candidats admis sur liste supplémentaire seront avertis de leur affectation au fur et à mesure des désistements éventuels.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE :

secretariat-eleves.0690037r@ac-lyon.fr

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM / PRÉNOM :

.....
.....

DATE DE NAISSANCE :

.....

SCOLARITÉ EN COURS

DIPLÔME PRÉPARÉ :

ÉTABLISSEMENT :

DIPLÔME SUPÉRIEUR D'ARTS APPLIQUÉS

DESIGN (Cocher la mention choisie)

- Design graphique
- Design d'espace
- Design produit
- Design mode & textile

VILLE :

ADRESSE PERSONNELLE :

.....
.....
.....

ADRESSE FAMILIALE :

.....
.....
.....

TÉLÉPHONE PERSONNEL :

.....

TÉLÉPHONE FAMILIAL :

.....

BACCALAURÉAT

SÉRIE (ET OPTION) :

MENTION :

ANNÉE :

CYCLE POST-BAC

TYPE DE FORMATION (BTS, UNIVERSITÉ, DMA, CPGE) :

.....

ANNÉE D'OBTENTION DU DIPLÔME :

AUTRE FORMATION :

SCOLARITÉ ANTÉRIEURE (récapitulatif des 5 dernières années de scolarité, en commençant par l'année en cours)

ANNÉE SCOLAIRE	DIPLÔME PRÉPARÉ	ÉTABLISSEMENT
20..... / 20.....		
20..... / 20.....		
20..... / 20.....		
20..... / 20.....		
20..... / 20.....		

DATE :

SIGNATURE :

APPRÉCIATIONS DES PROFESSEURS

APPRÉCIATION DU RESPONSABLE DE LA FORMATION :

- très favorable
- favorable
- sans opposition

Signature :

NOM / PRÉNOM :

.....

DISCIPLINE	AVIS DES PROFESSEURS
Atelier de conception / Studio de création	
Nom du professeur et signature :	
Français / Philosophie	
Nom du professeur et signature :	
Arts visuels/ Culture design/ Histoire de l'art	
Nom du professeur et signature :	
Expression plastique / Recherche plastique	
Nom du professeur et signature :	
Langue vivante	
Nom du professeur et signature :	